

# Perspectives pour la sensibilisation syndicale



rise

réseau intersyndical  
de sensibilisation à l'environnement  
csc - fgfb

**L**e débat 'emploi-environnement' n'est pas neuf dans l'organisation syndicale, mais il évolue sensiblement ces dernières années. Le présent cahier retrace une partie du chemin parcouru et détaille en particulier comment la sensibilisation des publics syndicaux a tenté de prendre en compte cette évolution.

Dans le cadre du projet RISE, la Région wallonne soutient un programme favorisant un changement culturel en milieu syndical au travers d'un dispositif d'actions de formations et de sensibilisation à l'environnement.

Depuis 1996, chaque année, la cellule RISE de la FEC sensibilise par différents canaux (événements, presse syndicale, publications, accompagnements techniques...) près de 30.000 délégués, plus de 300.000 ménages, des centaines de permanents syndicaux appartenant aux différentes centrales et fédérations constitutives de la CSC.

# I. Emergence de la question emploi-environnement à la CSC

Globalement, on pourrait distinguer 4 étapes d'émergence de la question emploi-environnement à la CSC :

- ▶ 1990 à 1993 « *L'emploi, la croissance, ont été nos priorités des dizaines d'années durant et continuent de l'être. A ces priorités s'ajoutent à présent, au même niveau, celle de l'environnement.* »(Congrès CSC)  
Les premières formations significatives sur la question feront suite à cette affirmation.
- ▶ 1993 à 1996 « *L'environnement menace l'emploi* »  
L'année 1993 est marquée par la loi fédérale sur les écotaxes. Des manifestations incitées par le patronat dans un contexte de Plan Global jettent un coup de froid sur l'expression syndicale en matière d'environnement. A cette même époque, à la CSC se crée une cellule environnement destinée à dépasser les contradictions, un lieu d'analyse des controverses et de réflexion sans dogmatisme.
- ▶ 1996 à 2006 : « *Il faut aider les militants dans les entreprises à dépasser les contradictions, une vision binaire* ». A partir de 96, les ailes wallonnes de la CSC et de la FGTB développent des actions de sensibilisation en front commun, avec le soutien de la Région wallonne, qui permettent de développer une approche plus nuancée par rapport à la vision binaire classique et d'expérimenter des situations gagnant-gagnant, notamment sur les questions de productivité des ressources.
- ▶ 2007 à 2010 : « *Les défis environnementaux sont une contrainte incontournable et souvent un paramètre de profit en plus pour les entreprises à l'échelle mondiale* ». Les débats lors des nombreuses formations et journées de sensibilisation à cette période révèlent une prise de conscience en pleine évolution pour les travailleurs, sur les enjeux de l'échelon local à l'échelon international.

Durant la période :

- Le défi climatique monte à l'agenda politique ;
- Une étude de la CES sur l'impact des politiques climatiques sur l'emploi conclut à un impact neutre ou positif en fonction du caractère volontariste ou non des politiques publiques ;
- La Confédération Syndicale Internationale se positionne 'Pour une société équitable dans une économie sobre en carbone' dans le cadre de la Conférence de Poznan sur le climat et fait du lobbying pour intégrer les concepts de 'transition juste' et 'd'emploi décent' à Copenhague ;
- La Région wallonne est confrontée au rachat des quotas de CO<sub>2</sub> d'Arcelor-Mittal.

## II. Focus sur la sensibilisation RISE sur l'emploi et l'environnement entre 2007 et 2010

### La convention structure l'action de sensibilisation RISE autour de 3 missions :

- une mission de formation et d'information par presse syndicale vers les militants et vers le grand public ;
- une mission d'accompagnement d'expérience de terrain (projets à caractère innovants) ;
- une mission d'appui technique (helpdesk, site internet, soutien à la concertation);

Le processus de sensibilisation s'est adapté aux attentes différenciées des publics militants et permanents de centrales, de l'interprofessionnel, des groupes spécifiques ou encore des affiliés.

### Trois axes stratégiques ont constitué le fil conducteur de la sensibilisation à la CSC dans cette période.

#### *1<sup>er</sup> axe – Une juste intégration de la sensibilisation à l'environnement dans le projet syndical*

Pour le thème spécifique de l'emploi, l'objectif était surtout d'identifier de quelle manière les politiques climatiques peuvent influencer l'emploi dans les secteurs :

- visite à Gelsenkirshen pour découvrir l'Alliance Emploi-Environnement allemande en 2006 ;
- diffusion de l'étude Syndex dans les formations et instances de la CSC en 2007 ;
- colloque RISE sur Emploi, technologie, innovation et environnement en 2007 ;
- participation à la première manifestation organisée par la Coalition Climat en 2007 ;
- organisation d'un cycle de formation sur les conséquences des quotas de CO<sub>2</sub> et accords de branche pour l'industrie en 2007-2008 ;
- forum intersyndical sur le climat réunissant 400 participants issus des ailes wallonnes des organisations syndicales CSC, FGTB, CGSLB en 2008 .

Les différentes formations et interventions mettent en évidence une nette progression chez les militants et permanents du sentiment de nécessité d'agir pour le climat mais une grande difficulté de tirer des conclusions opérationnelles pour soi, son entreprise ou son secteur. D'où la nécessité d'un deuxième axe complémentaire:

#### *2<sup>e</sup> axe – Améliorer l'environnement et l'emploi par une approche participative*

L'articulation entre l'emploi et l'environnement se fait ici de différentes manières:

- via la qualité de l'emploi (approche santé – environnement classique) ;
- via les efforts de réduction des coûts centrés sur l'efficacité des ressources ;
- via la prospective sur les alliances emploi-environnement.

### **La gestion du risque environnemental pour améliorer la qualité de l'emploi**

La gestion des risques est une porte d'entrée intéressante pour une première approche de l'environnement avec des nouveaux délégués, qui découvrent le rôle du syndicat sur ces questions. Elle permet une connexion avec la notion de travail décent. Cette approche s'est concrétisée par :

- plus d'une centaine d'aides techniques sur la période (analyses de risques, missions du CPPT,...) ;
- la poursuite d'une série de microprojets accompagnant la mise en place d'un système de gestion environnementale pour éviter les incidences négatives sur l'emploi (EMAS, ISO 14001,...) ;
- la publications de plusieurs fiches sectorielles de sensibilisation (amiante, série 'risque environnemental',... ) ;
- la réalisation d'un sondage et la publication (en cours) d'un document conseil sur les produits de nettoyage.

### **Les efforts d'économie sur les ressources plutôt que sur l'emploi**

Sur la période 2007-2008, on assiste à une hausse particulièrement forte des prix de l'énergie. En lien avec un cycle de formation sur la crise des ressources, la cellule RISE CSC lance deux campagnes de microprojets dans une dizaine d'entreprises, centrées sur une gestion rationnelle de l'énergie ou sur une réduction des consommations. La première intitulée « Ils ont osé... » reçoit un écho encourageant, l'autre campagne intitulée « Gros Pull » tente une déclinaison francophone de l'initiative de la Région Flamande 'Dikketruidag'.

FGTB et CSC, en fonction des circonstances, le plus possible en front commun, accompagnent des expériences d'économies de ressources ou de gestion des déchets dans les entreprises. Les publications communes réalisées entre 2007 et 2010 pour soutenir ces actions dans les entreprises sont principalement :

- des fiches pratiques sur l'utilisation rationnelle de l'énergie, sur la consommation ;
- des carnets pour une meilleure utilisation des compétences environnementales dans la concertation: « Environnement, terrain d'action syndical », « Argumentaire : 36 raisons d'agir ».

Complémentaire, la cellule RISE CSC démarre en 2007 une enquête d'opinion dans le but de mesurer les progrès de la gestion de l'environnement dans les entreprises wallonnes.

### **Prospective sur les Alliances Emploi-Environnement**

Sur la période 2008-2009, l'objectif a été davantage d'évaluer avec les publics syndicaux le potentiel et la faisabilité de certaines alliances sectorielles possibles en Wallonie. Le défi était d'intégrer le contexte de crise dans le travail de sensibilisation compte tenu d'autres préoccupations plus immédiates.

Plusieurs outils ont été développés dans ce but par la cellule CSC :

- une newsletter électronique 'Energie-climat, ouvrons le débat' est adressée aux 300 permanents syndicaux et membres du groupe de travail environnement wallon ;
- deux 'focus groupes' sont chargés de donner un contenu concret aux alliances emploi-environnement ;
- un cycle décentralisé de formation « Syndicat, partenaire d'une relance durable » est organisé pour 80 délégués à La Louvière, Namur et Liège ;

- une deuxième enquête d’opinion sur la gestion de l’environnement est lancée pour mesurer la progression mais aussi pour faire une évaluation plus qualitative des emplois dédiés à l’environnement dans les entreprises ;
- une visite d’étude est organisée dans la métropole lilloise et en Nord-Pas-de-Calais, pour tirer des enseignements de la stratégie de redéploiement intégrant une vision durable du territoire ;
- plusieurs centaines de militants ont été sensibilisés à la dimension internationale des enjeux emploi-environnement dans le cadre des manifestations pour le « climat » à Bruxelles et Copenhague.

L’année 2009 a permis d’enregistrer une série d’évolutions qualitatives résultantes du travail des années précédentes, comme la mise en place d’un groupe de travail sur l’environnement dans les fédérations de Charleroi et du Luxembourg, la sortie d’un dossier spécial climat dans la foulée du Forum intersyndical ou encore l’engagement d’un coordinateur environnement-énergie dans une mutualité, suite au projet RISE.

### ***3<sup>e</sup> axe – Assurer des résultats durables dans une perspective globale et de long terme***

Pendant la période 2007-2010, le débat sur le modèle de développement a évolué assez sensiblement. La prise de conscience des risques liés à une croissance illimitée est collective (près de 400 délégués participent au Forum intersyndical FGTB-CGSLB-CSC sur le climat, avec des inscriptions refusées par manque de place).

Cette évolution a imposé de réfléchir davantage au projet de société. La cellule RISE a contribué à alimenter la réflexion au sein de la CSC de différentes manières :

- via la mise sur pied en 2008 d’une journée ‘le modèle de développement en questions’ ;
- via la coordination d’un dossier en mars 2009 paru dans la Revue Nouvelle ‘La croissance en panne de sens’ ;
- via une journée d’étude sur les indicateurs de développement durable avec différents experts.

La période 2007-2009 marque un tournant dans la montée à l’agenda politique des défis environnementaux à tous niveaux. Ces évolutions ont amené la CSC à mieux les intégrer à son projet syndical dans le cadre du Congrès 2010.

La cellule RISE CSC a animé la sensibilisation sur la partie ‘Environnement’ du Congrès en partie francophone, proposant notamment une réflexion sur « la prospérité sans croissance » défendue par l’économiste Jean Gadrey.

## III. Contradictions, dilemmes, défis pour la suite

Préparer les travailleurs aux évolutions nécessaires et accompagner les travailleurs concernés par la mise en œuvre des pistes de transition paraît la mission la plus logique pour la sensibilisation durant la période qui couvre les années 2010 et suivantes. Mais ce travail se heurte à certaines difficultés.

### **Les prévisions chiffrées ne se traduisent pas nécessairement en réalisations sur le terrain**

Une quantité d'études proposent des prévisions en sens divers sur l'emploi vert ou la croissance verte dans les secteurs. Mais actuellement, il y a très peu de précisions sur la manière dont les choses peuvent se mettre en place concrètement, qui fera quoi, où, quand, comment et avec qui.

Des évolutions sont perceptibles mais restent assez modestes pour le moment.

### **La réflexion sur l'emploi et l'environnement dépasse la question des marchés verts**

Les approches sectorielles centrées spécifiquement sur les activités à incidences environnementales (déchets, énergie, transports,...) sont souvent centrées sur des mesures 'end-of-pipe'. Leur efficacité est limitée parce qu'elles s'attaquent aux conséquences d'un mode de vie plutôt qu'au mode de vie lui-même. La transition nécessaire suppose d'autres perspectives de progrès, plus fondamentales.

### **Les conditions d'une transition juste ne sont pas réunies**

Les scénarios qui proposent des modèles économiques plus sobres en ressources existent<sup>1</sup>. Mais la transition vers ce type de modèle, pour garantir des conditions d'équité satisfaisantes, suppose une régulation et des moyens publics à la hauteur des ambitions proposées. Or à moyen terme, ces deux conditions semblent difficiles à réunir.

### **Tout changement sans garantie de progrès sera perçu négativement**

Les situations de crise, de chômage ou d'endettement rencontrées suscitent chez les travailleurs la peur du déclassement, le besoin de sécurité. Dans ces conditions, l'évocation du changement n'est pas toujours bienvenue.

Les cellules syndicales de sensibilisation cherchent dès lors à ajuster leur travail :

- les cellules RISE de la CSC et de la FGTB réfléchissent aux alternatives possibles dans le cadre d'un colloque en front commun (cfr colloque emploi-environnement en juin 2010) ;
- la cellule RISE de la CSC prépare un cahier qui rassemble les réflexions d'un groupe de travail avec une réorientation des modes de production et de consommation qui combine équité et efficacité (Cahier N° 5 - Orientations pour une juste transition - octobre 2010).

1 Cfr l'ouvrage de Tim Jackson 'La prospérité sans croissance'

## IV. Quelques balises pour l'éducation permanente

Compte tenu du contexte présenté, quels pourraient être les objectifs généraux d'éducation permanente du travail de sensibilisation à court terme sur les questions emploi-environnement ? En voici proposés quelques-unes à titre non-exhaustif :

1. Accompagner les délégués et les soutenir dans leur action pour une entreprise plus durable, au conseil d'entreprise, au CPPT ainsi que dans les comités d'entreprise européens ;
2. Donner des repères pour situer les questions environnementales dans leur contexte socio-économique et identifier les enjeux de court, moyen et long terme pour les travailleurs (en terme d'emploi, de santé,...) ;
3. Ouvrir des débats sur la conception syndicale du progrès, en particulier de la croissance économique, en rendant les délégués également attentifs à la qualité de la vie, aux coûts engendrés pour l'environnement et à la répartition du bien-être ;
4. Sensibiliser aux évolutions nécessaires des modes de production et de consommation vers plus de durabilité, avec une prise de conscience des conflits d'identité à résoudre comme 'citoyen-travailleurs – épargnants – consommateurs' ;
5. Donner aux délégués des outils et méthodes qui leur permettent de jouer un rôle plus proactif, dans les organes de concertation :
  - pour stimuler l'entreprise à investir et à réorienter ses pratiques dans une optique de consolidation et de création d'emplois de qualité ;
  - pour accompagner la transformation progressive des métiers liée au développement des marchés et à l'évolution des normes ;
6. Attirer l'attention sur la nécessaire anticipation des enjeux énergétiques et climatiques, sur les solutions solidaires qui combinent des effets sociaux et écologiques positifs et sur le chantage à l'emploi auquel les délégués sont confrontés dans les industries fortement émettrices en CO<sub>2</sub> ;
7. Rendre les délégués particulièrement vigilants sur la protection et la gestion des ressources (prévention des pollutions, substitutions ou recyclage, usage rationnel,...) , y compris les aspects sociaux de tarification, en vue de préserver les conditions d'une société durable.

**N° 1**  
**Un baromètre syndical de l'environnement** | juin 2010 |

La gestion de l'environnement progresse-t-elle dans les entreprises ? Qu'en pensent les délégués ? Le baromètre analyse la question sous différents angles et propose en particulier un zoom sur le lien emploi-environnement.

**N° 2**  
**Energie-climat et emploi : ouvrons le débat !** | juin 2010 |

Les politiques liées aux enjeux climatiques et énergétiques sont censées avoir un impact significatif sur la répartition des activités économiques et des emplois dans les prochaines années. Le cahier rassemble les points de vue d'acteurs de divers horizons aux premières loges des évolutions sectorielles.

**N° 3**  
**Réflexions pour une construction plus durable** | juin 2010 |

Comment concrétiser une alliance emploi-environnement dans le secteur de la construction en Wallonie ? Réflexions d'un groupe de travail prospectif.

**N° 4**  
**Perspectives pour la sensibilisation syndicale** | juin 2010 |

De quelle manière faire évoluer la question emploi-environnement en milieu syndical au regard du chemin parcouru entre 1990 à 2010 ?

**N° 5**  
**Orientations pour une juste transition** | octobre 2010 |

Pour une réorientation des modes de production et de consommation qui combine équité et efficacité.



**Formation Education Culture**

Réseau Intersyndical de Sensibilisation à l'Environnement RISE  
Chaussée de Haecht, 579 , B-1031 Bruxelles  
Tél +32-2-246 32 52,  
e-mail : rise@acv-csc.be  
url : <http://www.rise.be>

